



leo lagrange
six fours les plages

Compte-rendu de la réunion du Conseil d'Administration du 5 avril 2022

Présents :

Joël Olive, Jean Le Guen, Jean-Pierre Roller, Christine Hallet, Annick Drogoul, Jean-François Capton, Evelyne Capton, Nicole Le Guen, Brigitte Secret, Sophie Lafarge, Michel Le Guen, Cyril Gourcy.

Absents excusés :

Bernard Pieyre, Bernard Perez, Jean-Pierre Prévot.

*

* *

La séance a été ouverte à 16 h 30 par le Président Joel Olive.

1 Approbation du compte rendu du CA du 1^{er} mars 2022

Les membres du Conseil d'Administration ont approuvé le compte rendu de la réunion du conseil d'administration du 1^{er} mars 2022.

2 Bilan des actions menées depuis le dernier CA

Le Président a rappelé qu'il était important de savoir ce que chaque administrateur a fait depuis le dernier conseil d'administration.

Concernant les nouvelles activités :

- Atelier d'écriture : une dizaine de personnes sont intéressées dont certaines ne font pas partie de Léo Lagrange, s'il y a suffisamment de place cela ne pose pas de problème, elles devront toutefois prendre leur adhésion à Léo Lagrange.
- Danse : la première séance a eu lieu avec une quinzaine de participants, des photos sont disponibles sur le site Léo Lagrange.
Toutefois, la salle utilisée a semblé un peu trop petite, il est donc envisagé d'utiliser la salle du Cercle de l'Amitié les 2^{ème} et 4^{ème} lundi de chaque mois, de 17 à 19 h, ce qui éviterait les frais de location d'une autre salle. Contact va être pris avec la Mairie pour les horaires.
- Yoga : l'activité yoga a débuté par une séance de test une quinzaine de personnes

étaient présentes.

Les participants ont demandé s'il était possible de continuer cette activité durant le mois de juin.

Le conseil d'administration a validé à l'unanimité les nouvelles activités.

- Réunion animateurs randonnée :

Cette réunion a été organisée pour recueillir les avis et les propositions des animateurs et rappeler notre vision des principes de fonctionnement de notre association et de ses relations avec les différentes activités.

Léo Lagrange est une association multi activités. Chacune de ses activités concourt à la déclinaison de nos valeurs : entraide, solidarité, écoute, échange, partage d'expérience. Même si toutes les activités sont importantes, la randonnée occupe une place particulière dans notre association et pour des raisons historiques elle a constitué le support initial de son développement.

Cette activité s'inscrit en cohérence avec le cadre général dans lequel s'exercent toutes nos activités.

Deux règles essentielles constituent des impératifs incontournables :

- Le respect des règles de sécurité et l'attention accordée à cet aspect,
- Le respect du référentiel de valeurs de notre association : entraide, solidarité, échange ...

Sur le premier point, le président a proposé d'organiser pour les animateurs des journées de mise à niveau des règles de sécurité ; le pointage en début de rando des participants procède également à cette démarche. Il est indispensable que chaque participant aux randonnées soit adhérent au club, avant chaque départ, surtout en début de saison, chaque animateur doit vérifier la qualité d'adhérent de chaque participant ; toutefois, il est admis trois sorties d'essai.

Les participants ne peuvent en aucun cas pratiquer d'autres activités que celles inscrites au programme de la sortie (baignade, hors piste, escalade ...) en cas de non observation, la seule responsabilité de l'adhérent serait engagée.

Sur le second point, le Président constate que les animateurs ont le souci d'adapter le rythme des randos aux capacités des participants, d'accueillir les nouveaux et de contribuer à l'instauration d'un climat de convivialité.

Il souhaite que les encadrants se réunissent plusieurs fois dans l'année pour faciliter la cohésion du groupe ; ce projet est à l'étude.

Des animateurs souhaitent une plus grande souplesse au départ des randonnées. Chaque animateur a le loisir de fixer son horaire de départ selon la circulation, le kilométrage prévu et l'heure de la tombée de la nuit. Les participants sont invités à bien vérifier l'horaire de départ.

A ce sujet, il est demandé de publier sur le site le programme un mois à l'avance.

Une expérience sera mise en place pour l'organisation de randonnées à la demi-journée l'après midi (ce sera les mêmes jours le lundi et le mercredi, cependant s'il y a rando l'après midi il n'y en aura pas le matin) ainsi que de randonnées à la journée le dimanche afin d'intéresser des pratiquants plus jeunes. Si les résultats sont concluants, cette initiative sera pérennisée.

Par ailleurs, la grille des frais de route vient d'être réactualisée. A ce sujet, il est demandé de préciser si passage par l'autoroute.

Tous les indicateurs sont donc au vert mais il serait imprudent de s'endormir sur nos lauriers car il faut anticiper les évolutions à venir, il convient donc :

- De mettre en œuvre une politique de valorisation des animateurs pour permettre le recrutement de nouveaux animateurs,
- De renforcer la lisibilité de cette activité (site, blog, initiative publiques ...)
- De rechercher à diversifier les types de randonnée (le dimanche, randos nocturnes, randos à thèmes ...)
- De participer activement à la semaine varoise de la Nature, pour la saison 2023 il convient de se préparer dès maintenant.

- Réunion communication :

Notre stratégie : mieux faire savoir ce que nous faisons.

Le site : notre association appartient à une fédération multi activités ; chacune des activités concourt à la mise en œuvre des valeurs de rencontre, partage d'expérience, dialogue, convivialité solidarité. Le but ultime est la création d'un lien solide entre nos adhérents.

La communication sera orientée vers :

- Les adhérents inscrits,
- Ceux qui sont partis pendant la crise Covid,
- Les actifs de Six Fours/Sanary que l'on souhaite prospecter,
- Les institutions locales.

Nos enjeux :

- Recruter des animateurs,
- Trouver un bon équilibre entre les activités sportives et les activités culturelles et ludiques,
- Proposer les activités en phase avec chaque âge et maintenir une pyramide d'âge cohérente,
- Garder notre identité et convivialité, amener chacun à contribuer et développer la solidarité,
- Développer notre visibilité interne et externe.

Concrètement, en mars création d'une maquette de documentation, de la gazette de Léo, lancement du blog, relooking du site internet, prise de contact pour rétrospective et liste des personnes à rappeler.

Durant le deuxième trimestre :

- Le repas de fin d'année,
- Quand les aquarellistes rencontrent les photographes (une expo sera montée),
- Mise au point de la charte de communication.

3 Séjours

François Pagano propose un séjour dans les Alpes de Haute Provence du 18 au 21 mai. La fiche détaillée de ce séjour randonnée liberté sera publiée sur le site internet.

Bernard Perez propose une sortie en car à la journée en Avignon le 21 mai 2022. La fiche détaillée de cette sortie liberté sera publiée sur le site internet.

Pour des raisons pratiques, une préinscription sera demandée.
Le coût sera de 45 euros pour 40 participants et 40 euros pour 50 participants.
Toutefois cette sortie sera annulée s'il y a moins de 40 participants.

Bernard Perez propose un séjour à Toulouse et Canal du Midi du 10 au 13 mai.
La fiche détaillée de ce séjour sera publiée sur le site internet.
Le nombre de participants sera limité à 16 personnes maxi.
Le coût est de 320 euros + co-voiturage.
Une préinscription sera demandée avec versement d'un acompte de 15 euros.

Le Conseil d'Administration valide ces sortie et séjours.

4 Assurances

Le club fournira aux animateurs un mode opératoire pour pouvoir renseigner un adhérent sur la marche à suivre en cas de déclaration de sinistre (formulaire de déclaration de sinistre).

5 Repas de fin d'année

Le repas de fin de fin d'année aura lieu le mardi 7 juin 2022 au Centre Guillemard.
Le menu sera : couscous + dessert.
Son coût a été fixé à 20 euros par participant ; les apéritifs, les boissons et le café seront offerts par le Club.
Le règlement devra être effectué par chèque et les inscriptions débuteront à partir du 10 mai 2022.

Opération des talents de Léo :

Notre association a mis en place un nombre conséquent d'activités. Force est de constater que beaucoup de nos adhérents n'ont pas une connaissance très précise de toutes les possibilités qui leur sont offertes.
C'est pourquoi le CA se propose d'organiser après le repas de fin d'année une présentation de nos activités par les animateurs et participants.
Les modalités en seront proposées aux animateurs lors d'une prochaine réunion.
Cette initiative pourra être élargie aux anciens adhérents qui ont « décroché » à l'occasion de la pandémie ainsi qu'à des personnes désireuses de participer à la vie de notre association.
A cette occasion une présentation à divers relais d'opinion sera également assurée ainsi qu'aux responsables institutionnels locaux.

6 Inscriptions tardives

Pour les personnes désirant adhérer maintenant, le montant est fixé à 5 euros pour l'adhésion à Léo Lagrange + les 28 euros pour l'adhésion à la FFR.

7 Protocole sanitaire

Un arrêté ministériel du 14 mars 2022 a levé la plupart des contraintes sanitaires (port du masque, présentation du passe sanitaire).
Toutefois, le nombre de contaminations de décroît pas.

Il paraît donc raisonnable, tant pour préserver la santé de chacun que pour limiter la propagation du virus dans l'ensemble de la population, de rester attentif au respect des règles suivantes :

- Port du masque dans les espaces fermés autant que possible,
- Utilisation du gel désinfectant,
- Eternuements dans le coude,
- Aération des espaces fermés,
- Respect d'une distance de sécurité

Soyons tous vigilants pour permettre la poursuite de nos activités dans de bonnes conditions de sécurité.

Le protocole sanitaire sera publié sur le site internet.

8

Enfin, le document « Questions à valider en CA » diffusé en document préparatoire est approuvé à l'unanimité.

L'ordre jour étant épuisé, Joel Olive clôt la séance à 19 Heures

Joël Olive

Christine Hallet

Président,

Secrétaire